

## **VISITE de l'église de La MADELEINE**

**du 31 mars 2017**

A l'occasion de la 25<sup>e</sup> assemblée générale de l'association, nous nous sommes réunis à l'invitation du Président Jean de Préaudet à La Madeleine le 31 mars 2017. Le déjeuner a été préparé par le Foyer de la Madeleine dans une salle voûtée remarquablement bien construite autour de la crypte de l'Eglise. Ce fut un agréable moment de convivialité qui nous a été servi par du personnel bénévole.

Monsieur François Pupil, historien, nous fait l'honneur de nous présenter le bâtiment, son histoire, son architecture, ses ornements et sa place particulière dans le culte. Nous sommes tombés sous le charme de son expression, de la qualité de son érudition fait de simplicité, de la précision de ses commentaires et de son enthousiasme à nous guider dans cette Madeleine. Ce fût un tel régal que ce texte ne saura pas, hélas, rendre compte.

Nous sommes accueillis au pied de la double volée de 14 marches de l'escalier monumental faisant face à la rue Royale et dans l'axe de la Place Royale (Concorde) définie par Ange Jacques Gabriel. Celui-ci ayant été chargé par Louis XV de faire la synthèse des projets d'aménagement qui avaient été mis au concours. De cet endroit, on découvre la composition du Jugement dernier d'Henri Lemaire qui orne le Fronton de l'édifice où Marie Madeleine est agenouillée au premier rang des réprouvés.

### **HISTOIRE**

Assis, dans la dernière des trois travées intérieures de l'église, nous percevons les complications entravant la progression des travaux, omniprésentes depuis Louis XV, Napoléon 1<sup>er</sup> et Louis Philippe.

Dans le Paris hors les murs (vers le bd Malesherbes actuel) une première église de la Madeleine a été édifiée au XII<sup>e</sup> puis, au XV<sup>e</sup> sous Charles VIII une confrérie a procédé à un agrandissement. La Grande Mademoiselle pose en 1659 la première pierre de la troisième église de la Madeleine qui sera par la suite détruite.

De style néoclassique, le projet lumineux de Contant d'Ivry, en forme de croix latine avec un fronton supporté par des colonnes corinthiennes, est mis en chantier. Louis XV en pose la pierre en 1763. Par sa dimension 104mx43m, il rivalise avec l'Eglise Ste Geneviève (Panthéon) de Soufflot. Toutefois, à la Madeleine, le dôme est remplacé par des coupes lumineuses. Mais le chantier est rapidement arrêté et les critiques n'ont pas manqué dont celle du successeur Couture qui cerne le bâtiment de 7 travées de colonnes. Le chantier traîne. Pour faire face à la dépense, une loterie est mise en œuvre (imaginée également à l'Ecole militaire), sans grande efficacité.

Le chantier est arrêté en 1791. Pendant la Révolution, on y dépose des cadavres et on imagine de transformer l'ouvrage en tribunal, en opéra ou en bourse du commerce. Après le Concordat, on pense louer des espaces commerciaux (notamment à un certain Coquatrix).

Napoléon 1<sup>er</sup> lance un concours en 1806 pour un temple à la gloire militaire intégrant des statues des maréchaux et une liste de soldats de l'Empire. Cependant, le choix du jury parmi les 120 dossiers sera rejeté. En 1807, Vignon, élève de L.N. Ledoux, sera chargé du nouveau projet,

encadré par un comité de surveillance. Le projet est estimé de 3 à 6 millions mais il faudra 14 millions de F. pour l'achever en 1842. En 1812, l'hommage à la gloire militaire n'étant plus nécessaire, l'ouvrage est de nouveau dédié au culte catholique. Louis XVIII réclame à Parme des reliques de Marie-Madeleine qui lui avait été léguées par Louis XVI en vue de les exposer dans la nouvelle église. A la mort de Vignon en 1828, les voûtes sont à peine terminées, Huvé aura la charge de poursuivre les travaux. Sous Louis-Philippe, on ne manque pas d'associer la famille d'Orléans dans l'ornementation de l'église.